



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

PREFECTURE DE POLICE

N° Spécial

27 Mai 2021

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial Préfecture de Police du 27 Mai 2021

SOMMAIRE

Arrêté	Date	PREFECTURE DE POLICE	Page
N° 2021-00474	25.05.2021	Arrêté modifiant l'arrêté n° 2021-00108 du 08 février 2021 fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2021.	3

Arrêté n° 2021-00474
modifiant l'arrêté n° 2021-00108 du 08 février 2021
fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine
de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les
départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne
pour l'année 2021.

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n° 2021-00108 du 08 février 2021 fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2021 ;

Sur proposition du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris,

Arrête

Article 1^{er}

La liste nominative annexée à l'arrêté n° 2021-00108 du 08 février 2021, fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2021, est ainsi modifiée :

- Le nom suivant est retiré :

Préventionniste		
SÉVIGNÉ	Patrick	PRV 2

- les noms suivants sont ajoutés :

Préventionniste		
AKIL	Verner	PRV 2
AUBIN	David	PRV 2
BASSIÈRE	Loïc	PRV 2
CONSTANT	Matthieu	AP 2
FÉVRIER	Frédéric	PRV 2
GALOT	Julien	PRV 2
GANAYE	Nicolas	PRV 2

Préventionniste		
GUEZOU	Frédéric	PRV 2
HERVÉ	Corentin	PRV 2
JUBERT	Jérôme	PRV 2
KAAG	Yanneck	PRV 2
REMY	Louis Marie	PRV 2
SOUPPER	Franck	PRV 2
WOLF	Arnaud	PRV 2

Article 2

Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi qu'au bulletin officiel de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 25 mai 2021

Pour le Préfet de Police
Le Préfet, Directeur du Cabinet

Signé

David CLAVIERE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>